



ASSOCIATION DES PLAISANCIERS
DES PORTS DE PERROS-GUIREC
Place de Teignmouth, Le Linkin
22700 Perros-Guirec
Tel : 02 96 91 10 81
Email : plaisanciers.perros@orange.fr
Site : www.plaisanciers-perros-guirec.fr

Perros-Guirec, le 16 Mars 2026

A l'attention de Mr Alain CADEC

Sénateur des Côtes d'Armor

Objet : Réglementation sur la pêche de loisir

Monsieur le Sénateur,

C'est au nom de l'Association des Plaisanciers des Ports de Perros-Guirec que je vous adresse ce courrier afin d'exprimer la vive préoccupation de nos adhérents et amis pêcheurs concernant les règles qui encadrent la pêche de loisir notamment pour le bar, le lieu et le maquereau.

La pêche de loisir incarne un rapport intime au littoral, elle ne peut se résumer à un tonnage et à des statistiques ! Nous sommes des citoyens attachés à la mer et à son avenir et nous comprenons pleinement la nécessité d'une gestion responsable des ressources, mais les mesures envisagées nous semblent trop disproportionnées et non acceptables en l'état.

La mer est un espace ouvert, un territoire de liberté, rude parfois mais tellement apprécié. La multiplication des quotas, des interdictions saisonnières et des restrictions techniques ainsi que l'obligation de déclaration en ligne transforment progressivement ce rapport avec l'élément. Le pêcheur ne se sent plus l'acteur de ce patrimoine mais un usager surveillé d'une ressource réglementée.

Cette évolution alimente un sentiment de dépossession. Les commentaires recueillis sur les réseaux sociaux en témoignent : beaucoup dénoncent un contrôle jugé vraiment disproportionné, d'autres parlent de « mort de la plaisance », certains évoquent la perspective de vendre leur bateau si la sortie en mer ne permet plus de ramener qu'un dîner symbolique. Au-delà des excès verbaux, une inquiétude traverse les ports : sortir pour 5 maquereaux justifie-t-il le carburant, l'entretien, la place de port ? La question n'est pas anecdotique.

N'oublions pas que la pêche récréative crée une économie littorale bien réelle. Elle alimente bon nombre d'activités : magasins d'articles de pêche, chantiers navals, capitaineries, fabricants de matériel de pêche et de bateau, etc... Une limitation trop contraignante peut peser sur cette économie et les dépenses inhérentes.



ASSOCIATION DES PLAISANCIERS
DES PORTS DE PERROS-GUIREC
Place de Teignmouth, Le Linkin
22700 Perros-Guirec
Tel : 02 96 91 10 81
Email : plaisanciers.perros@orange.fr
Site : www.plaisanciers-perros-guirec.fr

Le maquereau quant à lui reste un poisson populaire. Il se consomme grillé, fumé, en rillettes. Il se partage avec le voisin. Limiter drastiquement sa prise sera perçu comme une restriction supplémentaire alors qu'il est le symbole d'une certaine culture populaire maritime.

La comparaison avec la pêche industrielle revient sans cesse. Elle nourrit le ressentiment. Les navires-usines, capables de capturer des centaines de tonnes en quelques jours, provoque une certaine frustration. Même si leurs quotas sont encadrés par des accords européens, l'image de ces usines flottantes face aux pêcheurs plaisanciers cristallise d'autant plus l'injustice ressentie avec les nouvelles mesures.

La Ministre a indiqué que le maquereau va finalement être concerné par la déclaration sur l'application RecFishing. L'annonce est violente et la consultation publique déjà en ligne. Le texte est imminent !

Certes, la mer ne peut plus être un espace sans règles mais ces dernières sont bien souvent injustifiées ou inadaptées. Avec 1 à 3% estimé du prélèvement en France, la pêche de loisir ne peut et ne doit pas subir toutes ces contraintes.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir relayer nos craintes et réflexions auprès des pouvoirs publics afin que les voix des plaisanciers soient prises en considération et que les décisions à venir soient adaptées à la réalité.

Nous restons à votre disposition pour toute discussion et concertation pour assurer un meilleur avenir à cette discipline de pêche de loisir qui doit rester un plaisir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma haute considération,

Hervé ROUSSEL
Président de l'APPPG

Copies : Mr le Député / Mr Eric Bothorel - Mr le Maire de Perros-Guirec / Erven Léon